CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E66925 **VALABLE JUSQU'AU** 27/09/2024

ÉDITÉ LE **26/06/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1966
Forme juridique : SASU
Capital : 40 944

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DRAGUIGNAN 1973B0043

Siret : **732 850 433 00028**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 90 00190
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146240220
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146240220
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **ENTREPRISE GASQUET**

151, RUE ROBERT SCHUMAN
83300 DRAGUIGNAN

Téléphone : 04 94 50 99 99 **Fax :**
Portable : 06 10 61 31 58

Site Internet : www.gasquet-entreprise.com
E-mail : courrier@gasquet-entreprise.com

Responsabilité légale :
GASQUET GILLES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	23/09/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	23/09/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER - B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.